

INFO REpondant.E.S

Comité du 23 janvier 2023

Cotisations

Merci à tous ceux/celles qui nous ont déjà apporté leur soutien par le paiement de leur cotisation et merci aussi à ceux/celles qui nous rejoignent. Petit rappel : le délai du paiement était fixé au 31 janvier 2023.

Site Internet

Ça y est ! Nous vous le promettons depuis un petit moment... Notre nouveau site est presque prêt, il sera en ligne dès le 14 février. L'adresse restera la même, www.spff.ch

Allez le découvrir, visitez-le, parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à nous faire des retours que nous accueillerons avec plaisir !

ECO - Description de la démarche

Soucieuse du bien-être des enseignant-es, la SPFF a mis en place un service d'aide nommé ECO. Concrètement :

- Vous êtes préoccupé-e par une situation vécue à l'école et ne savez pas à qui en parler.
- Vous souhaitez prendre du recul par rapport à une problématique qui génère des doutes, de la confusion, de l'incertitude ou du découragement.
- Vous avez besoin d'aide pour préparer un entretien (avec des parents, la direction, des collègues).
- Vous cherchez des informations sur les procédures pour bénéficier d'un soutien ou d'une intervention concernant : une gestion de conflit, de l'intimidation entre pairs, une gestion de classe complexe, un-e élève en difficulté, ...

Ce service d'aide est confidentiel et simple d'accès, aucune démarche administrative ou autorisation ne sont requises. Chaque membre de la SPFF peut bénéficier de 3 séances gratuites.

ECO se veut un espace d'Écoute, de Conseils et d'Opportunités pour offrir aux enseignant-es la possibilité de réfléchir, à un moment donné, à une thématique de leur pratique professionnelle en bénéficiant d'un regard extérieur.

Contact par mail ou par téléphone :

- mail : eco@spff.ch
- téléphone : 077/ 268 00 58

Consultation HEP/UNI

Regroupement de la formation de l'enseignement sous un même toit institutionnel :

Consultation sur l'avant-projet de loi modifiant la loi sur l'Université et l'avant-projet de loi abrogeant la loi sur la Haute École Pédagogique Fribourg

Le 8 juin 2021 le Conseil d'État a décidé de réunir toute la formation de l'enseignement sous un même toit institutionnel. Ainsi, la formation des enseignant-es primaires, actuellement dispensée par la Haute école pédagogique, rejoindra l'Université, permettant la création d'une nouvelle entité de formation des enseignant-es du canton, qui comprendra la formation pour le primaire, la formation pour le secondaire I et II, ainsi que la pédagogie spécialisée.

Les associations professionnelles Formation Fribourg, la FAPEF et la FEDE ont étudié la consultation et ont rendu une réponse coordonnée.

Vous pouvez trouver toutes les informations de cette consultation ainsi que notre réponse sur le site de la SPFF. (www.spff.ch)

MAR

Le **site Internet du SESAM** propose une **foire aux questions** relative aux mesures d'aide renforcées (MAR).

Les questions fréquentes comme la définition, la procédure ou encore la différence entre une MAO et une MAR y sont développées. Les liens vers les différents documents pour une demande MAR se trouvent aussi à cet endroit.

<https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/scolarite-obligatoire/des-mesures-daide-renforcees-de-pedagogie-specialisee>

Si vous avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à prendre contact avec les coprésidentes ou le représentant de votre arrondissement ou groupement !

Coprésidentes :

Claire Spring
Chemin de la Reine-Berthe 7, 1532 Fétigny
+41 79 824 66 19 claire.spring@edufr.ch

Raphaëlle Giossi
Route de Villamont 1, 1752 Villars-sur-Glâne
+41 78 656 83 24 raphaelle.giossi@edufr.ch

www.spff.ch